

**Sujet :** [INTERNET] Non aux éoliennes

**De :** Jacqueline DEROUARD [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 10:04

**Pour :** pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr

Protégeons la vraie biodiversité

Envoyé depuis l'application Mail Orange

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien lavillette montagne del'ardèche

**De :** "Jean Jacques" [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 10:07

**Pour :** <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Ayant pris connaissance d'un nouveau projet d'implantation d'éoliennes, je me permets, en tant que proche des montagnes d'ici et ardèchoises, de vous soumettre mon avis :

Peut-on laisser à nos générations futures des destructions de la nature, avec son lot de centaines de tonnes de béton et de ferraille, de matières synthétiques, etc. ?

Sans compter la faune aviaire qui se réduit suffisamment.

Je consulte mes factures EDF et remarque un très faible pourcentage d'éolien en lien avec le total des énergies. Cependant les contribuables que nous sommes payons 5 à 6 mrds €/an ! une aberration, n'est-ce pas ? Les éoliennes ne sont pas performantes et leurs promoteurs ou fabricants étrangers se rient de l'aspect écologique.

En lieu et place, faisons quelques économies d'électricité. Sans difficulté, et sans délai.

Soyez remerciés par avance de votre attention,

Recevez mes distinguées salutations,

***Jean-Jacques Marchand***

— Pièces jointes : —

---

A adresse JJ M.docx

12,5 Ko

**Sujet :** [INTERNET] Refus

**De :** "DANIEL Claude" [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 11:00

**Pour :** <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

Je refuse le développement d'éoliennes industrielles sur les montagnes de l'Ardèche  
Claude Daniel

[Avast](#)  
[logo](#)



**Sujet :** [INTERNET] Eoliennes en Ardèche.

**De :** "Pierre Tulle" [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 11:18

**Pour :** <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

Je suis choqué par tous ces projets d'éoliennes dans des zones de nature.  
On leur sacrifie tout : paysages, biodiversité, tranquillité des rares riverains.  
Et tout ça pour quoi ? Dans 10 ou 20 ans on comprendra nos erreurs, mais les engins seront toujours là.

Un peu de bon sens ; ne gêchez pas tout.

Pierre Tulle  
[REDACTED]

**Sujet :** [INTERNET] NON aux nouvelles éoliennes en Ardèche

**De :** antoignesouslevent [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 11:29

**Pour :** pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr

What do you want to do ?

New mail Copy [REDACTED]

L'installation de nouvelles éoliennes est insensée !!!

Favorisons la VRAIE biodiversité.

**Sujet :** [INTERNET] refus

**De :** Joseph de Colbert [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 11:55

**Pour :** <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

**Copie à :** [REDACTED]

Fervent défenseur du patrimoine, membre de la Fondation de la Demeure Historique je m'oppose énergiquement au projet de 4 éoliennes supplémentaires à Lavillatte dans la montagne de l'Ardèche. Dans ce territoire d'une grande beauté notre devoir est de le protéger de toute pollution visuelle et de la présence de ces machines qui requièrent chacune des centaines de tonnes de béton qui définitivement resteront in situ.

Sont elles vraiment nécessaire ou s'implantent elles uniquement pour satisfaire le lobby écolo.

Soyez assuré de ma détermination.

Joseph de Colbert.

[REDACTED]

**Sujet :** [INTERNET] Eoliennes

**De :** Cornet Jacqueline [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 14:28

**Pour :** pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr

Non aux 4 nouvelles eoliennes géantes dans la si belle montagne de l'Ardèche.  
Jacqueline et Philippe Cornet  
[REDACTED]

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Eolien à Lavillatte

**De :** Jean-pierre Gaillard [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 14:34

**Pour :** pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr

NON à 4 éoliennes supplémentaires à Lavillatte dans la Montagne de l'Ardèche.

Jean-Pierre Gaillard



**Sujet :** [INTERNET] Avis sur le projet d'implantation d'éoliennes à Lavillatte

**De :** Christian CORDONNIER [REDACTED]

**Date :** 09/11/2020 15:00

**Pour :** "pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr" <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

Bonjour

Je vous prie de bien vouloir enregistrer mon avis

« La façade d'une maison n'appartient pas à celui qui la possède mais à celui qui la regarde »

Lao-Tseu.

1. Quelques remarques liminaires.

Dans cette période de confinement qui interdit tous déplacements à l'exception des cas retenus par la directive gouvernementale, (la rencontre des commissaires enquêteurs ne fait pas partie des exceptions), ajouté aux erreurs dans les adresses où envoyer les contributions, mériteraient un report de l'enquête après la fin du confinement.

L'Ardèche a beaucoup donné en termes d'éoliennes pour que le massacre des paysages se termine.

Bien sur ce projet n'est que de 4 éoliennes supplémentaires sur les 64 déjà implantées, alors paysage massacré pour massacré pourquoi se mobiliser ? Il faut se mobiliser pour les raisons suivantes :

èAu plan général, l'énergie éolienne n'enrichie que les promoteurs, les fonds de pensions et les fabricants chinois. Les quelques fabricants européens licencient.

L'énergie éolienne par contre renchérit de manière significative notre cout d'électricité, les industriels de l'éolien bénéficient non seulement d'une priorité d'achat, mais d'un tarif fixe, dé-corrélé du prix marché, différence payée par le contribuable.

Le caractère intermittent de la production oblige à coupler l'éolien avec les centrales thermiques. L'Allemagne qui a fait ce choix produit 4 fois plus de CO2 que la France. Il y a bien que les promoteurs et quelques écologistes (ceux qui sont avant tout contre le nucléaire) pour essayer de nous faire croire que l'éolien sauvera la planète.

èAu plan de la politique de la Région AURA.

Le SRADDET qui est opposables aux documents de type SCOT, PLUi.. etc. n'a pas retenu l'énergie éolienne comme axe de développement, mais a clairement insisté sur la défense des paysages. Il conviendra de démontrer en quoi l'installation d'éoliennes va contribuer à leurs sauvegardes. Il conviendrait de même de montrer pourquoi d'autres choix ENR n'ont pas été retenus... ni étudiés.

èAu plan Ardéchois.

Vu du Mézenc le plateau ardéchois ressemble de nuit à une succession ininterrompue de pistes d'atterrissage A380, qui aurait choisi de baliser les pistes à grand coup de flashes. Ce n'est qu'une immense barrière de feux rouges clignotants

L'étude de l'impact sur les paysages ne se préoccupe que de l'intégration dans les parcs existants sans se préoccuper de la globalité du paysage en lui-même, faut-il rappeler que le paysage ce n'est pas une zone industrielle ?

Le Massif Mezenc Gerbier (Haute Loire et Ardèche) ambitionne d'obtenir le label Grand site de France pour la beauté de ses paysages, la présence d'éoliennes en nombre, en visibilité, change complètement l'Esprit des Lieux et est de nature à compromettre son obtention.

Le plateau Ardéchois est le terrain de chasse des promoteurs qui combinent augmentation de la hauteur des éoliennes avec le grignotage de l'espace par des projets d'extension, détruisant à chaque fois des terres agricoles. Aujourd'hui 64, puis 68 compte tenu des projets en cours d'instruction c'est .... 100 ? Il faut s'arrêter !!

èAu plan du projet.

La carte des visibilité binaires des éoliennes montre sans aucun doute qu'elles seront visibles dans l'ensemble des 11x11Km, de la carte, ce que la carte ne dit pas c'est que la visibilité va bien au-delà et que c'est l'ensemble du paysage à plus de 20Km qui est modifié.

Ce projet se situe dans le périmètre de Pradelles (plus beau village de France) Mazan l'Abbaye (chargée d'histoire du moyen Age à la révolution) et de l'auberge de Peyrebeille (733 m) qui est profondément dans

l'imaginaire associée à une nature sauvage, bien loin des parcours touristique sur le bienfait des éoliennes tel que présenté par EDF ENR.

Il est positionné en entrée du Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche (à ce titre l'avis du PNR devrait être sollicité)

La biodiversité, l'étude a été faite sur 4 éoliennes mais il convient de faire l'étude sur la totalité du parc, car l'effet barrière jouera à plein, pense-t-on sérieusement que les oiseaux, les chiroptères ... vont faire du slalom pour se déplacer ? Pour exemple, le projet est situé en partie en forêt en contradiction avec la directive Eurobat de sauvegarde des chiroptères. L'industriel se prévaut d'un nombre exceptionnellement faible de cadavres de chauves-souris relevé, les modalités de mesure doivent être interrogées car ne correspondent pas à ce qui est relevé lorsque des comptages sérieux sont faits

L'Ardèche est un château d'eau, (présence de zones Natura 2000, ZINIEF de type 1 et 2..etc.) comment soutenir qu'en cas de pollution il n'y aura aucune conséquence. ?

Les retombées économiques ne sont abordées que sous l'angle « revenu » pour les collectivités sans prendre en compte les externalités négatives sur la désertification, la baisse du prix de l'immobilier, la baisse de l'emploi artisanal local (qui investira dans une maison à l'ombre d'une éolienne ?), la fuite du tourisme (qui reviendra dans une nature industrialisée ?)...etc.

La « concertation » a-t-elle bien pris en compte les intérêts des populations ? Comment expliquer que l'implantation d'éolienne soit toujours suivie par une baisse de population bien supérieure à la moyenne de villages comparables ?

Souignons par ailleurs, que les AOC fin gras, picodons...etc. qui font la promotion d'un savoir-faire ancestral, et leurs ancrages dans le terroir ne peuvent que pâtir du changement du paysage en paysage industriel. Les choix d'industrialiser le paysage par l'Ardèche ont des répercussions bien au-delà du projet.

En conclusion.

Ce projet ne peut que recevoir un avis négatif, compte tenu justement du fait qu'il est en continuité d'une réalisation existante, et qu'il sera s'il va à son terme, la justification pour la définition d'un projet suivant qui sera lui aussi dans la « prolongation d'un projet existant ».. etc.

Ce projet ne peut recevoir qu'un avis négatif car il est réalisé au détriment des habitants

Souhaitant être entendu

Bien cordialement  
Christian Cordonnier

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique EDF EN - Lavillatte - Ardèche

**De :** Pascale [REDACTED]

**Date :** 10/11/2020 06:36

**Pour :** "pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr" <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

Bonjour,

ça suffit l'éolien industriel.

On sature totalement. Le gouvernement n'a-t-il pas encore compris cela? Qu'on nous fiche la paix ou qu'on aille les installer directement autour des lieux de consommation d'électricité.

Qu'on arrête de sacrifier le monde rural pour le monde urbain. Le mouvement "gilets jaunes" n'a pas permis de comprendre que la fracture est immense? Le Covid, qui émane de et se propage plus particulièrement dans des zones de forte densité de population, pèse néanmoins sur l'économie des zones rurales, elles aussi obligées de se confiner. Encore un sacrifice au nom de l'urbanisation galopante et incontrôlée.

Donc je suis résolument contre ce projet de centrale éolienne.

Puisqu'il n'y a que l'argent qui intéresse les élus et les promoteurs, alors parlons argent. Un paysage a une valeur monétaire extraordinaire mais très difficile à calculer, alors qu'il suffit de suivre la bourse pour voir évoluer les actions des entreprises qui s'approprient les paysages (notre bien commun) et la biodiversité qui va avec. Donc les promoteurs simplifient le problème en disant que le paysage est une notion "subjective", sous-entendu "sans aucune valeur". De là à s'approprier ce qui n'a aucune valeur, il n'y a qu'un pas que ces entreprises prédatrices n'hésitent pas à franchir. EDF EN est très forte dans ce domaine. Non, un paysage n'est pas une notion subjective, et c'est faire preuve d'une inculture totale que de prétendre cela.

Il n'y a pas une seule commune qui n'ait pas besoin d'argent. Pourtant, nombreux sont les maires qui ont la sagesse d'écarter les promoteurs éoliens car ils ont compris que la valeur du patrimoine naturel et paysager du département de l'Ardèche se chiffrerait en centaines de millions d'euros si l'on pouvait évaluer financièrement les multiples services environnementaux, sociaux et économiques que rendent nos massifs montagneux. Ces services ne font que traduire l'immense bénéfice de la relation entre l'Homme et la Nature, lequel bénéfice ne peut être minimisé, voire ignoré. Quand on sait ce que touchent les communes pour accueillir une centrale éolienne, on ne peut être qu'effaré par la disproportion entre d'une part les pertes matérielles et immatérielles infligées par cette commune au territoire dont elle fait partie et les recettes faramineuses encaissées par le promoteur, et d'autre part une somme dérisoire qui va permettre aux communes d'entretenir quelques chemins: on détruit l'identité d'un territoire, qui est un bien commun inaliénable, pour éviter à quelques engins de s'embourber!

Pourquoi précipiter ce département, encore largement intact, dans cette impasse industrielle en cautionnant une forme d'énergie aussi peu efficace? Si nous ne réagissons pas maintenant, dans 20 ans (durée de vie d'une centrale éolienne), l'Ardèche ne sera plus qu'une vaste friche industrielle.

Voilà des années que nous débattons de l'opportunité d'implanter des centrales éoliennes en France et force est de constater que rarement un sujet n'a autant divisé. Au sein des conseils municipaux, entre voisins, parfois même au sein des familles, dès que pointe l'ombre d'un aérogénérateur, on se déchire sur la question. Dans le processus de prise de décision institutionnelle qui conduit à l'implantation d'une centrale éolienne industrielle, le maire d'une commune est investi d'une responsabilité majeure renforcée par le pouvoir d'influence que lui confère naturellement sa fonction. Le risque de dérive est important et peut conduire à des choix d'aménagement territorial très contestables.

Comme la France se couvre d'aérogénérateurs, les inconvénients multiples et les abus de cette industrie sont abondamment documentés par les médias. Les arguments de citoyens ayant à cœur l'intérêt général ne valent-ils pas ceux des promoteurs ayant pour seul objectif le profit d'une centrale éolienne et la rémunération de leurs actionnaires? Dans le contexte de l'Ardèche, et de ce projet en particulier, s'il fallait retenir une seule raison de s'opposer à l'installation de gigantesques pylônes d'acier, ce serait celle-ci: avec ses massifs naturels, ce département est riche d'écosystèmes et de paysages uniques en France et il faut être aveugle ou n'être jamais sorti de son trou pour ignorer la singulière beauté de nos massifs. Car en dépit de ce que les bureaux

d'études s'évertuent à répéter à longueur d'études d'impact, une centrale éolienne est un énorme objet industriel qui ne s'insère pas dans un paysage : elle le banalise, elle devient le paysage, qui perd ainsi son identité.

Au nom de ce patrimoine paysager exceptionnel, reflet d'une interaction entre l'Homme et la Nature et marqué par des caractéristiques écologiques, culturelles et socio-économiques qui lui confère précisément son identité, nous ferons tout pour empêcher des entreprises puissantes, privées ou étatiques, de coloniser l'Ardèche au rythme où elles l'entendent et selon leurs termes, jetant leur dévolu sur des communes dont la gouvernance laisse à désirer, misant sur le soutien infaillible de l'administration. Un maire qui ne fait pas l'effort de se renseigner objectivement sur les problèmes que pose l'éolien industriel à l'échelle territoriale, dialogue seul avec le promoteur et entraîne ses administrés dans une entreprise dont il ne mesure les conséquences ni sur le court ni sur le long terme n'est pas apte à gouverner une commune.

Au nom de la modernité, certains font table rase du passé en livrant nos grands espaces à des affairistes qui prétendent les valoriser. Nous estimons au contraire que notre développement économique et social doit continuer à s'ancrer dans la tradition et les efforts de nos prédécesseurs et faire la part belle à notre riche culture paysanne et artisanale, ce qui suppose de renforcer la capacité des acteurs locaux (agriculteurs, artisans et professionnels du tourisme) à mettre en valeur le patrimoine culturel et paysager.

Certes, dans une telle configuration, l'argent ne tombera pas du ciel -comme certains l'espèrent- et il va donc falloir continuer à travailler, épargner, réfléchir à des solutions alternatives pour faire vivre les communes du mieux possible : car c'est un fait, l'éolien industriel est perçu comme un moyen commode de compenser la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités. La lutte contre le réchauffement climatique ou l'alternative au nucléaire ont en effet bon dos : la seule motivation d'une commune ou d'un groupe de communes qui s'engage dans un projet éolien, c'est l'argent. Alors parlons argent.

Je réside en Lozère, en Margeride, massif ayant une co-visibilité complète avec les éoliennes sur les montagnes d'Ardèche.

Pascale Debord

----- Forwarded Message -----

**From:** [REDACTED]

**Sent:** Sunday, November 8, 2020, 07:44:26 PM GMT+9

**Subject:** merci de relayer l'enquête publique en cours Montagne de l'Ardèche

Envoyez votre mail de Refus à :

Avant le 20 novembre.

Aidez-nous à sauver la Montagne de l'Ardèche. Les éoliennes géantes, à plus de 1200 m d'altitude, ont déjà détérioré la nature et la biodiversité. EDF en veut quatre de plus à Lavillatte près de l'auberge Peyrebeille. Ce serait encore 130 hectares perdus dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les lois Montagne (1985 et 2016) visent à développer des activités agricoles, pastorales et forestières. Le schéma de développement durable et d'égalité des territoires (Srdet décembre 2019) a prévu pour l'Auvergne-Rhône-Alpes de préserver la biodiversité et un développement maîtrisé de l'éolien .

**550 000** habitants sont déjà alimentés ici en électricité propre : EDF y exploite 30

barrages et 27 centrales hydroélectriques). EDF ne justifie pas le choix de ce territoire d'altitude, vert, riche en sources, faune et flore sauvages pour y implanter de l'éolien ; « l'éolien est déjà présent sur ce territoire » nous dit-il ! Et alors ? ce n'est pas un motif, « on a assez donné » ! nous disent les maires aux alentours.

Le Groupe EDF affiche un objectif de « contribution active » à la biodiversité dans ses engagements d'entreprise responsable ; pourquoi détruire ainsi cette nature et ses occupants ? Aucune concertation n'a eu lieu sur les alternatives possibles complémentaires pour augmenter la performance de l'hydro-électricité production déjà abondante ici, et développer l'énergie bois, la géothermie, la production de chaleur par la méthanisation des déchets...

Dites NON à 4 éoliennes supplémentaires à Lavillatte dans la Montagne de l'Ardèche